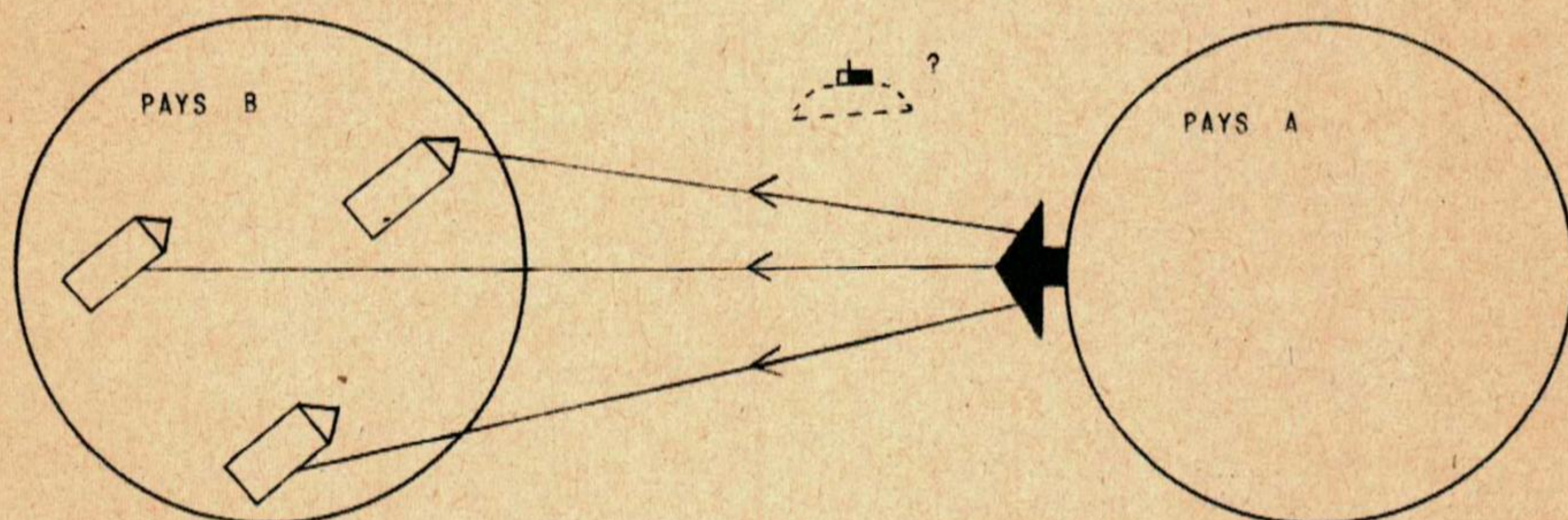


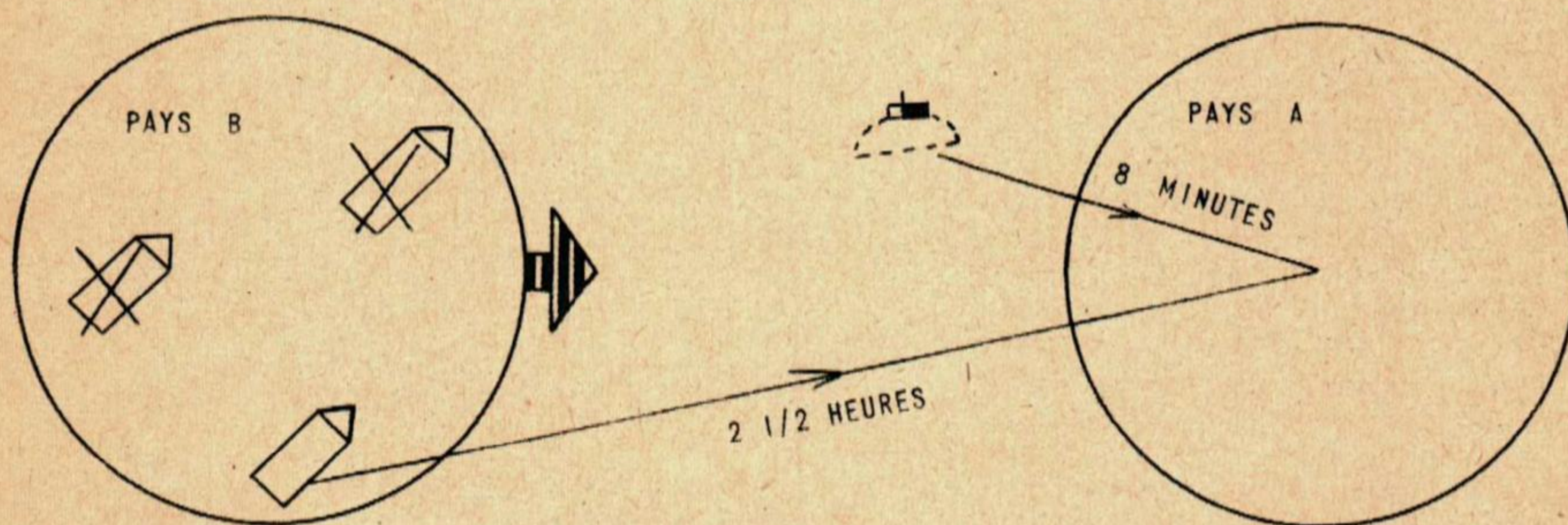
son rôle - ses moyens

par le Lieutenant de Vaisseau D'HAUTHUILLE



L'ATTAQUE SURPRISE

Toutes les fusées de B peuvent être détruites par A. Comment détruire le sous-marin atomique de B, caché n'importe où ?



LA REPRESAILLE

Même si une fusée de B n'est pas détruite, il lui faudra (par exemple) deux heures et demi pour atteindre son objectif. La fusée du sous-marin mettra (par exemple) huit minutes.

Les deux missions de la Marine de guerre.

En 1961, bombardiers super-soniques et fusées intercontinentales sont capables de délivrer un feu puissant et précis sur n'im-

porte quel point de la surface des mers. A quoi sert désormais la Marine de guerre ?

A cette question logique, il existe une réponse double. La Marine d'aujourd'hui a en effet deux missions, de natures entièrement différentes. La première se situe dans la



Le SE 3200 (ci-dessus) sera construit en deux versions : anti-sous-marin et transport de commando.

perspective d'une guerre atomique, pour laquelle ses sous-marins porte-missiles présenteraient une supériorité sur toutes les autres armes stratégiques connues actuellement. La deuxième a trait aux conflits non-atomiques, qui maintiennent toute leur valeur aux bâtiments « classiques », à condition qu'ils soient modernes.

Une force de représaille atomique pour « dissuader » tout agresseur.

(Voir croquis)

Supposons qu'un pays A envisage de lancer une attaque par surprise sur un pays B. Si ce pays B ne dispose d'aucun moyen de riposte, ou si tous ces moyens doivent être anéantis par la première attaque de A, celui-ci mettra son projet à exécution.

Par contre, si B dispose de moyens susceptibles d'échapper à cette attaque-surprise, et de le venger dignement, A renoncera à son projet.

Invulnérabilité d'abord, efficacité ensuite, donc les deux qualités que doit posséder une « Force de dissuasion ». Ces deux qualités, le sous-marin porte missiles, les possède, mieux que les fusées intercontinentales.

Cachés quelque part dans l'immensité des profondeurs, loin de leur pays, les sous-marins atomiques ne seraient pas affectés par sa destruction éventuelle. Ils se rapprocheraient alors silencieusement des frontières de l'ennemi (ses côtes), et lanceraient en plongée leurs engins à une distance si courte de leurs objectifs qu'on ne pourrait pas les intercepter.

On objecte parfois que les sous-marins atomiques coûtent très cher. En fait, le problème pour la France est moins financier (un tel sous-marin reviendrait à moins de 5 % du budget actuel de la Défense Nationale) que technique. Il faut fabriquer du combustible, construire un réacteur, une coque énorme (il s'agit d'un véritable croiseur sous-marin), un engin porteur d'une bombe « mi-

niature », et, enfin, mettre au point un procédé de navigation « sans visibilité » extrêmement précis.

Mais ces difficultés techniques ne sont pas hors de portée de nos savants du Commissariat à l'Energie Atomique, aidés pour les applications maritimes par les Ingénieurs et Officiers de la Marine formés à l'Ecole du Génie Atomique de Cherbourg. D'ici quelques très courtes années, notre premier sous-marin atomique sillonnera les mers à la vitesse maximum de 30 nœuds (60 km/h) capable de faire deux fois le tour de la terre avec un lingot d'uranium un peu plus gros qu'un bidon d'essence d'automobile !

Les bâtiments « classiques » resteront nécessaires.

Une attaque atomique serait un tel cataclysme que les chefs d'Etat n'oseraient pas y avoir recours. Du moins est-ce l'espoir de tout homme raisonnable. Mais il restera sur la terre des causes de discorde. La France, nation à vocation mondiale, a un peu partout des amis, des alliés, des nationaux expatriés, des *intérêts*, qu'il faut rester capable de protéger sans recourir pour cela à la punition atomique. Que ces intérêts tentent un pays tiers, il faut pouvoir « intervenir », soit par une simple démonstration de force, soit, si cela ne suffit pas, par un débarquement.

Dans le cadre de cette force « d'intervention » non-atomique, la Marine utilisera ses bâtiments « classiques », qui resteront parfaitement valables, sous réserve d'une modernisation continue de leurs équipements, et d'un entraînement poussé de leurs équipages.

Il n'est pas question de décrire à nouveau notre flotte entièrement neuve, et française de la quille à la pomme du mât. Du *Clemenceau* au *Narval*, et du *Surcouf* à l'*Alizé*, nos lecteurs connaissent bien les différents matériels qui constituent notre escadre. Mais il nous a paru intéressant de donner les raisons de l'extrême variété de ces matériels.

Lutte anti-sous-marine et opération de débarquement.

Notre force d'intervention devra d'abord être capable de se rendre à son point de destination, et pour cela de se défendre contre les sous-marins qui, plutôt que les avions, aisément détectables au radar, tenteront de l'en empêcher.

Le sous-marin *classique* (non atomique) est une arme redoutable au point que certaines Marines sont constituées uniquement de ce type de navire, et envoient les autres à la ferraille. Cinq kilomètres est la distance maximum à laquelle peuvent le repérer les appareils de détection. Aucune parade définitive n'a pu être trouvée contre lui, et, à l'escorteur de surface, chien de garde du



Le SE 3200 (ci-dessus) sera construit en deux versions : anti-sous-marin et transport de commando.

perspective d'une guerre atomique, pour laquelle ses sous-marins porte-missiles présenteraient une supériorité sur toutes les autres armes stratégiques connues actuellement. La deuxième a trait aux conflits non-atomiques, qui maintiennent toute leur valeur aux bâtiments « classiques », à condition qu'ils soient modernes.

Une force de représaille atomique pour « dissuader » tout agresseur.

(Voir croquis)

Supposons qu'un pays A envisage de lancer une attaque par surprise sur un pays B. Si ce pays B ne dispose d'aucun moyen de riposte, ou si tous ces moyens doivent être anéantis par la première attaque de A, celui-ci mettra son projet à exécution.

Par contre, si B dispose de moyens susceptibles d'échapper à cette attaque-surprise, et de le venger dignement, A renoncera à son projet.

Invulnérabilité d'abord, efficacité ensuite, donc les deux qualités que doit posséder une « Force de dissuasion ». Ces deux qualités, le sous-marin porte missiles, les possède, mieux que les fusées intercontinentales.

Cachés quelque part dans l'immensité des profondeurs, loin de leur pays, les sous-marins atomiques ne seraient pas affectés par sa destruction éventuelle. Ils se rapprocheraient alors silencieusement des frontières de l'ennemi (ses côtes), et lanceraient en plongée leurs engins à une distance si courte de leurs objectifs qu'on ne pourrait pas les intercepter.

On objecte parfois que les sous-marins atomiques coûtent très cher. En fait, le problème pour la France est moins financier (un tel sous-marin reviendrait à moins de 5 % du budget actuel de la Défense Nationale) que technique. Il faut fabriquer du combustible, construire un réacteur, une coque énorme (il s'agit d'un véritable croiseur sous-marin), un engin porteur d'une bombe « mi-

niature », et, enfin, mettre au point un procédé de navigation « sans visibilité » extrêmement précis.

Mais ces difficultés techniques ne sont pas hors de portée de nos savants du Commissariat à l'Energie Atomique, aidés pour les applications maritimes par les Ingénieurs et Officiers de la Marine formés à l'Ecole du Génie Atomique de Cherbourg. D'ici quelques très courtes années, notre premier sous-marin atomique sillonnera les mers à la vitesse maximum de 30 nœuds (60 km/h) capable de faire deux fois le tour de la terre avec un lingot d'uranium un peu plus gros qu'un bidon d'essence d'automobile !

Les bâtiments « classiques » resteront nécessaires.

Une attaque atomique serait un tel cataclysme que les chefs d'Etat n'oseraient pas y avoir recours. Du moins est-ce l'espoir de tout homme raisonnable. Mais il restera sur la terre des causes de discorde. La France, nation à vocation mondiale, a un peu partout des amis, des alliés, des nationaux expatriés, des *intérêts*, qu'il faut rester capable de protéger sans recourir pour cela à la punition atomique. Que ces intérêts tentent un pays tiers, il faut pouvoir « intervenir », soit par une simple démonstration de force, soit, si cela ne suffit pas, par un débarquement.

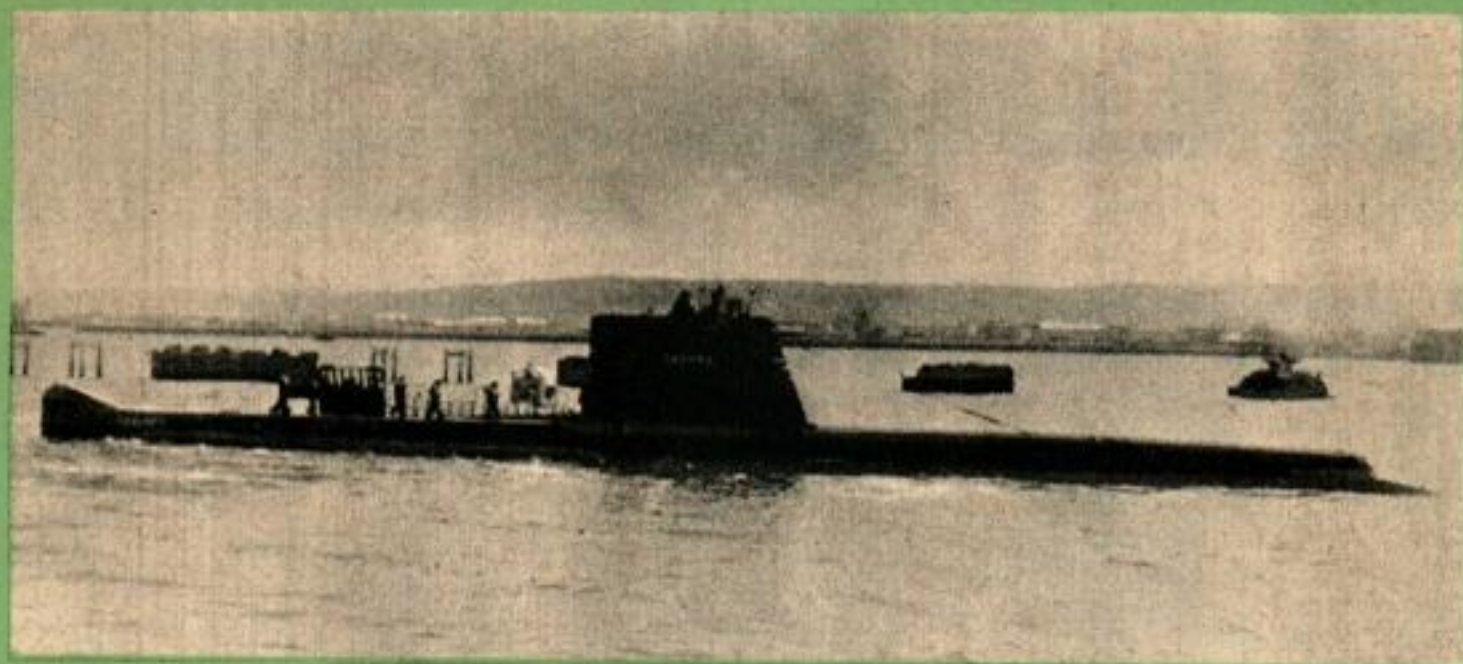
Dans le cadre de cette force « d'intervention » non-atomique, la Marine utilisera ses bâtiments « classiques », qui resteront parfaitement valables, sous réserve d'une modernisation continue de leurs équipements, et d'un entraînement poussé de leurs équipages.

Il n'est pas question de décrire à nouveau notre flotte entièrement neuve, et française de la quille à la pomme du mât. Du *Clemenceau* au *Narval*, et du *Surcouf* à l'*Alizé*, nos lecteurs connaissent bien les différents matériels qui constituent notre escadre. Mais il nous a paru intéressant de donner les raisons de l'extrême variété de ces matériels.

Lutte anti-sous-marine et opération de débarquement.

Notre force d'intervention devra d'abord être capable de se rendre à son point de destination, et pour cela de se défendre contre les sous-marins qui, plutôt que les avions, aisément détectables au radar, tenteront de l'en empêcher.

Le sous-marin *classique* (non atomique) est une arme redoutable au point que certaines Marines sont constituées uniquement de ce type de navire, et envoient les autres à la ferraille. Cinq kilomètres est la distance maximum à laquelle peuvent le repérer les appareils de détection. Aucune parade définitive n'a pu être trouvée contre lui, et, à l'escorteur de surface, chien de garde du



Une force d'intervention s'articule autour d'un porte-avions : le « Clemenceau ».

convoi, il a fallu adjoindre toute une gamme d'auxiliaires aéronavals.

Le premier de ceux-ci est l'avion de lutte anti-sous-marine. Il a cependant peu de chan-

Les escorteurs modernes (le *La Galissonnière*) ont une plate-forme d'hélicoptère. Pour poursuivre un sous-marin rapide, les escorteurs seraient obligés, en effet, de tellement forcer l'allure qu'ils « n'entendraient » plus rien sous l'eau. Au-delà des zones troublées par les bruits d'hélices, les hélicoptères iront tremper leurs appareils de détection à la recherche des sous-marins en fuite.

Mais, dans cette forme de combat naval typiquement moderne, l'arme la plus « à la mode » est certainement le sous-marin chasseur de sous-marins, sorte de « furet » des mers, seul capable d'aller dans son repaire débusquer l'ennemi et le forcer à l'hallali.

De grands films d'après-guerre ont abondamment illustré les opérations de débarquement, seconde phase des missions d'intervention. On se rappelle qu'elles mettaient en jeu des techniques extrêmement particulières, spécialités des fameux « Marines » américains. Pour assurer convenablement ces missions, la Marine doit disposer de tout un ensemble de moyens : nageurs de combat, commandos transportés en hélicoptères, avions d'appui à réaction (nos Etendards IV), qui prépareront le terrain aux immenses vagues de chalands de débarquement.

CONCLUSION : nouvelles missions, nouveaux moyens.

Au début de ce siècle, le cuirassé paraissait invincible. C'était, pensait-on, le dernier mot du progrès. Les croiseurs, les contre-torpilleurs, ont remplacé le cuirassé. Ils sont détrônés à leur tour, par toutes sortes de « systèmes d'armes », aériens, navals, amphibies, construits en vue d'objectifs précis dans le cadre des missions nouvelles de la Marine.



Le « Daphné », sous-marin chasseur de sous-marins.

ces de jamais couler le sous-marin, lequel, grâce à son détecteur de radar, aura disparu avant son arrivée, mais il le gênera, en l'empêchant de recharger ses batteries de plongée.